

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020

Lieu de réunion : En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

Présents : Mmes BALLESTER Arlette – SOTOUL Sandrine – TURRIZIANI Chantal- FAURE Nadia
WALTER Stéphanie - Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – FAURÉ Laurent –
SAVELLI Xavier - SCHMITT Armand – VIDAL Gilles

Secrétaire de séance : TURRIZIANI Chantal

ORDRE DU JOUR

1/ Désignation d'un délégué au CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées) auprès de la Communauté de Communes

Madame le Maire propose sa candidature : Est désignée, à l'unanimité : Arlette BALLESTER

2/ Approbation du Compte Administratif 2019

Présentation

Section de Fonctionnement	Excédent	12 004,39
Section d'Investissement	Déficit	82 919,02
Total cumulé	Déficit	70 914,63

Le compte administratif 2019 a été approuvé par 9 voix (Mme le Maire ne prenant pas part au vote) et 1 abstention.

3 / Approbation du Compte de Gestion 2019

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2019,
Considérant la régularité des opérations dressées par le receveur,
Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2019 à l'unanimité.

4/ Vote des taxes communales :

Taux inchangés, pas d'augmentation. Produits fiscal attendu : **22 161 €**
Taxe foncière bâtie : 8,15 %
Taxe foncière non bâtie : 71,64 %
Accord à l'unanimité.

5/ Vote du budget 2020

Présentation

Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	256 490,03	256 490,03
Section d'Investissement	Dépenses	Recettes
	51 910,27	51 910,27

Le budget primitif 2020 est adopté par 10 voix et 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES

1/ Travaux Base de Loisirs

Les travaux de remise en état de la passerelle de la digue du lac ainsi que le ponton sont cours de réalisation.

Les travaux d'assainissement (fosse de vidange des camping cars, canalisations et fosse toutes eaux) s'effectueront en septembre 2020

2/ Eclairage public (village et rue de la Saline)

Début des travaux septembre 2020

3/ Elagage des arbres situés sous le clocher de l'Eglise et toit de la sacristie

Réalisés

4/ Demande de devis :

Eglise : Nettoyage des toits des chapelles, gouttières démanchées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30